



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E183344

VALABLE JUSQU'AU

10/05/2027

ÉDITÉ LE

10/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/03/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/09/2024  
50 000

Raison sociale : NORMANDIE RENOV ENERGETIQUE

58 RUE LYCETTE DARSONVAL  
50000 SAINT-LO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COUTANCES 882573058

Téléphone : 09 70 70 87 97

Fax :

Siret : 882 573 058 00022

Portable : 06 99 65 78 78

Code NACE : 4322B

Site Internet : <https://groupenormandierenov.fr/>

Numéro caisse de congés payés : 3720674

E-mail : [contact@groupenormandierenov.com](mailto:contact@groupenormandierenov.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 150081395H001

Responsabilité légale :

SANCE ANTONIN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 150081395H001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier, Tailleur de pierres)	24/04/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/04/2025
o Ventilation mécanique	24/04/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/05/2023
o Fenêtres de toit	11/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	11/05/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/05/2023
o Isolation des combles perdus	11/05/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/05/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.